

Le 23 janvier 2008



Communiqué

Tunnel du Fréjus : Campagne de distribution de documents sécurité à destination des chauffeurs routiers

Du 28 janvier au 8 février 2008, la SFTRF met en place une campagne de distribution de documents de sécurité sur l'Aire du Rieu Sec (A43/Autoroute de la Maurienne), à destination des chauffeurs routiers.

Les chauffeurs routiers se verront remettre un document récapitulant les consignes de sécurité du tunnel du Fréjus, que ce soit la conduite à adopter en cas de circulation normale, ou en cas d'événements dans l'ouvrage.

Cette plaquette, outre les consignes de sécurité imprimées au recto, propose au verso le calendrier des interdictions de circulation 2008 pour les poids lourds en France et en Italie. L'intérêt de ce calendrier repose sur le fait qu'il est conservé par les chauffeurs à bord de leur véhicule en raison de son utilité dans le cadre de leur activité professionnelle.

Au travers de cette campagne, il s'agit de mieux faire connaître aux chauffeurs routiers les règles de sécurité applicables au tunnel du Fréjus, et de renforcer ainsi la sécurité dans cet ouvrage.

Cette opération fait suite à la première campagne organisée en janvier 2007 par la SFTRF, et qui avait permis de toucher individuellement plus de 2000 conducteurs professionnels. La SFTRF, qui suit ainsi les recommandations du BEATT (Bureau d'Enquêtes sur les Accidents de Transport Terrestre) du Ministère des Transports et de l'Équipement, reconduit chaque année des campagnes similaires d'information sur la sécurité du tunnel du Fréjus.

La campagne 2008 se déroulera durant 2 semaines, du 28 janvier au 8 février 2008, du lundi au vendredi de 8h à 12h sur l'Aire du Rieu Sec, située sur l'Autoroute de la Maurienne. Durant cette période, les poids lourds feront l'objet d'un déroulage sur cette aire où leur seront remis les documents, et où, en collaboration avec la Station AGIP de St-Michel de Maurienne, une pause café croissant sera offerte aux chauffeurs.